

Notre haut commandement en temps de paix

Autor(en): **Anderegg**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **90 (1945)**

Heft 8

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342281>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Notre haut commandement en temps de paix

La presse quotidienne et hebdomadaire a publié de nombreux articles relatifs à l'organisation de notre haut commandement. Ils montrent l'intérêt que l'opinion publique porte à l'avenir de notre armée. Le colonel Anderegg, qui avait fait en son temps plusieurs études sur ce problème a essayé de trouver une base d'entente entre les différentes idées émises. Nous lui laissons naturellement l'entière responsabilité de son opinion.

Réd.

La retraite du Général, le 20 août écoulé, amènera, automatiquement, le retour à l'organisation de l'armée en temps de paix. Le Conseil fédéral a déjà décidé de remettre en vigueur la loi d'organisation militaire du mois de juin 1939 qui n'avait jamais été appliquée et qui prévoit, placés directement sous l'autorité du chef du Département militaire, les trois chefs principaux de l'armée : l'inspecteur de l'armée, le chef du Service de l'état-major et le chef de l'instruction. C'est sous les ordres de ces trois officiers, placés en parallèle, que notre armée poursuivra l'évolution qu'elle a subie au cours de la longue période de service actif qui va se clore tout prochainement.

Dans bien des milieux, militaires et civils, et d'une façon beaucoup plus intensive et active que cela fut jamais le cas, on se préoccupe, à juste titre, de la suite de cette évolution. On veut savoir si l'impulsion puissante donnée à notre armée pendant ces années de guerre, impulsion sous laquelle elle a admirablement réagi, continuera à faire sentir ses effets, et si l'esprit vraiment très élevé qui anime nos troupes au sortir de

cette période tragique sera conservé et développé, ou bien si l'on en reviendra aux méthodes — et hélas aussi — aux erreurs passées.

Un quotidien d'Aarau a publié, il y a près de deux mois déjà, un court article sur l'esprit de notre armée, article dans lequel on écrivait, en substance, que l'unité nationale qui a caractérisé ces six années de guerre avait trouvé sa meilleure expression dans *l'esprit nouveau* qui anime notre armée à la fin de cette période de service actif, esprit qui a été acquis non pas dans la cour des casernes, mais pendant les périodes de relève, et qui est étroitement lié à la personne du Général. On doit se demander, continue cet article, ce qui adviendra de notre armée, car le Général, qui a si bien su symboliser le premier citoyen en uniforme, se retirera prochainement dans la vie civile. Quels seront alors les hommes qui prendront la direction de l'armée ? On ne veut plus des hommes d'hier qui ont soigneusement évité de se mettre en avant lorsqu'il fallait prendre position et faire acte de courage, mais qui ont patiemment attendu le retour au temps de paix pour tenter de reprendre et de réintroduire le vieil esprit de caste, voire la mentalité de Potsdam. Cette mentalité surannée, qui ignore totalement l'union du peuple et de l'armée, n'a plus droit de cité dans l'Armée suisse. Et ce serait une catastrophe nationale si, lors de la démobilisation, il ne nous était pas possible de maintenir ce que notre armée a acquis de meilleur pendant ces milliers de jours de service actif : son esprit actuel ¹.

Dans un article plus récent du même quotidien, on traite en relation avec la réorganisation de l'armée et la section qui en est chargée, du rajeunissement des cadres, but poursuivi dans toute armée bien commandée. On estime que toute une série d'officiers supérieurs de notre armée qui ont, pendant ces six années de service actif, accompli leur tâche en fournissant des efforts physiques et intellectuels considérables, ont gagné une retraite bien méritée, retraite qui aurait l'avan-

¹ *Aargauer Tagblatt* du 15. 5. 45.

tage de permettre le renouvellement presque complet des cadres supérieurs de l'armée, et, cela, au moment où il s'agit de réorganiser celle-ci et de l'adapter aux conditions créées par la guerre ¹.

Enfin, tandis que nous écrivons ces lignes, Monsieur Ed. Perrin publie, dans « Curieux », un article fort remarqué dans lequel, après avoir rappelé les idées et les principes nouveaux qui devront être à la base de notre politique intérieure, il attaque courageusement la question des personnes, anciennes et nouvelles, qui entrent en considération pour occuper les postes importants du haut commandement.

Il nous semble qu'il serait intéressant et utile de discuter le fond de ces articles, d'examiner moins la question de personnes que celle de principe et de tenter non pas d'opposer l'ancienne génération à la nouvelle, mais de les rapprocher et d'obtenir une collaboration en vue d'assurer l'avenir proche et lointain de notre armée, armée dont la raison d'être, après cette guerre sans précédent et en pleine période de troubles et de crise, n'est plus à démontrer.

Les articles que nous venons de résumer reflètent très exactement l'état d'esprit des jeunes officiers supérieurs — les responsables de demain — qui, débordant de cet esprit nouveau, appréhendent de voir, à la veille de la réorganisation profonde que notre armée doit subir, une série de camarades plus âgés qu'ils estiment n'avoir pas suffisamment ou même pas du tout marché avec le temps, reprendre des leviers de commande.

Il n'y a rien de neuf sous le soleil, encore moins dans les choses militaires que dans les affaires civiles. Il y a une vingtaine d'années, la question de l'organisation du haut commandement préoccupait notre génération au même titre qu'elle inquiète, aujourd'hui, la génération suivante ². Cette inquié-

¹ *Aargauer Tagblatt* du 27. 6. 45.

² Voir *R.M.S.*, N^{os} de mai 1931 et mars et avril 1932.

tude, ainsi que ses diverses expressions, doivent être surtout considérées comme une preuve de l'intérêt porté à notre armée, à notre défense nationale et à tout ce qui a été acquis au cours de six ans d'état de guerre.

Et tout d'abord, *que faut-il entendre par esprit nouveau ?* Au cours de six années normales, toute la vie, publique et privée, les affaires, la technique, la mentalité humaine enfin, subissent une évolution naturelle vers ce qu'on a l'habitude de nommer le progrès. Six années de guerre, et de guerre totale, provoquent dans tous les domaines, matériels et intellectuels, non plus une évolution, mais une *révolution* à laquelle l'armée ne peut se soustraire. Cette révolution se révèle tout d'abord dans les esprits, dans la mentalité des cadres et de la troupe. Elle doit être cristallisée dans une organisation destinée à adapter non seulement intellectuellement, mais aussi matériellement, l'armée aux nouvelles conditions créées par les « progrès » ou changements sociaux et techniques, conséquences de la guerre.

Après la guerre, la tâche de l'armée reste la même : assurer la défense de la patrie contre l'étranger et maintenir la tranquillité et l'ordre à l'intérieur (Art. 2 de la Constitution fédérale de 1874). Et l'armée d'aujourd'hui n'est pas autre chose que l'armée d'hier qui a reçu sa formation première en caserne, mais qui s'est développée pendant six années de service actif. Le développement ultérieur de cette armée devra se faire de nouveau « en caserne », n'en déplaise aux auteurs des articles qui nous occupent ; mais en Suisse, caserne ne signifie pas Potsdam, heureusement ; l'essentiel n'est pas le lieu ou le terrain d'exercice, mais l'esprit qui anime éducateurs et éduqués. Après toute guerre ou une longue période de service actif, la question de l'avenir d'une armée se pose forcément et tout spécialement celle de son esprit, de sa mentalité. Dernièrement, en Suède, on demandait de renforcer l'armée, mais en la démocratisant. En 1920, on parlait aussi chez nous de la

démocratisation de l'armée, mais en réduisant son budget au-dessous de toute limite, ainsi qu'il fallut le constater quelques années plus tard. Ces manifestations d'après-guerre, qu'elles s'intitulent démocratisation de l'armée, épluchage de son budget ou encore rajeunissement des cadres, deviennent facilement, et pour beaucoup, des slogans qui, mal appliqués, perdent bientôt tout effet pratique. N'oublions pas que c'est dans notre armée, et cela à tous les échelons de la hiérarchie, que l'esprit démocratique suisse est le plus développé et trouve son expression la plus pure ; les quelques exceptions qui, forcément, se produisent, ne font que confirmer notre vieil esprit démocratique et lui fournissent l'occasion de s'affirmer en réagissant vigoureusement. Cet esprit subsistera toujours, parce qu'il est l'expression de la vie intérieure, de la volonté d'indépendance et de liberté de chacun des individus qui composent notre armée. Enrichi des expériences de six années de service actif, il ne se perdra jamais, il gagnera les nouveaux venus, mais il doit absolument animer ceux qui seront chargés de reconstruire l'organisme, le corps, qui doit le contenir. Les craintes de nos jeunes camarades sont vaines ; rien ne pourra étouffer, ni diminuer l'esprit qui anime notre armée au sortir de cette longue période de mobilisation. Quels que puissent être les efforts d'un conservatisme, d'une routine, avoués ou camouflés, l'esprit de Potsdam¹ n'aura jamais cours dans l'armée suisse. L'esprit démocratique, qui est à la base de toute notre organisation militaire, a toujours réagi à temps et justement. Il saura le faire aussi à l'avenir.

Mais il ne faut pas confondre conservatisme et *tradition*. L'esprit de tradition est la liaison entre le présent et le passé ; il est l'expression de l'unité nationale et militaire de tout un pays ; il est la vie même d'une armée. Une troupe qui n'a pas d'esprit de corps, n'a ni esprit ni corps, a-t-on écrit fort justement. Si l'armée russe, par exemple, n'avait, au cours de sa formation récente, repris la tradition de l'ancienne armée

¹ L'esprit de Potsdam est pris, ici, naturellement, dans un sens péjoratif.

russe, elle n'aurait jamais accompli ses exploits dans cette guerre ¹. La période 1939/45 a enrichi notre tradition nationale ; elle a renforcé l'esprit de corps de notre armée ; elle nous a démontré ce que peuvent la volonté de vivre sa vie et l'union nationale. Tout cela a renforcé peu à peu le moral de notre armée, et a formé *son esprit nouveau*, qui a été dirigé et développé par le Général et ses collaborateurs.

A notre connaissance, l'armée suisse, au sortir d'un conflit armé auquel elle a dû assister l'arme au pied, n'a jamais possédé un esprit aussi élevé, une volonté de liberté aussi forte, et l'unité entre l'armée et le peuple n'a jamais été aussi intense ; jamais non plus, nous n'avons vu la « nation armée » telle que l'a créée la guerre 1939/45. Nos jeunes camarades ont donc raison lorsqu'ils prétendent que cet esprit nouveau est le meilleur gain de l'armée pendant ces six années de guerre. A nous tous de conserver et de faire valoir le capital que représente ce moral élevé.

Ce qui caractérise l'esprit de l'armée actuelle, c'est qu'il est l'esprit de tout le pays. La période de mobilisation qui se termine fut celle de la mobilisation totale du pays, de ses forces militaires, industrielles et morales. On n'insistera jamais assez sur ces dernières, et l'activité de la section « Armée et Foyer » est pour beaucoup dans la saine mentalité avec laquelle nos troupes sortent de ces longues années de service actif. Cette section doit continuer son activité sous une forme appropriée, par exemple en collaboration avec les Oeuvres sociales de l'armée. Sa tâche est d'enseigner aux jeunes citoyens leurs devoirs de soldat et aux jeunes soldats leur devoir de citoyen ; de leur inculquer à tous deux l'esprit de la défense spirituelle et militaire du pays.

Pour pouvoir parler d'un esprit nouveau, il faut qu'il existe un *esprit ancien*. Quel est cet esprit et quelles en sont les manifestations ?

On a traité de conservateurs tous ceux qui ne connaissent

¹ Voir NICOLAS BASSECHES : *L'armée inconnue*.

pas l'esprit nouveau. A notre avis, il ne suffit pas de connaître cet esprit nouveau, il faut y être vraiment gagné, il faut avoir évolué avec lui, et par lui, pendant toutes ces années, il faut qu'il soit à la base de tous nos actes. Il n'est un objet ni d'importation ni d'imitation ; c'est un produit original de notre armée, de nos *milices*, pour employer un terme auquel on a, malheureusement, donné un sens dépréciatif qu'il ne possède pas du tout puisque presque toutes les armées d'avant 1939 étaient des armées de milices. Ce ne sont donc pas seulement ceux qui renient l'esprit de 1945, qui l'ignorent ou qui en sont restés à la mentalité d'après 1918, qui n'ont plus rien à chercher dans l'armée de demain, mais encore tous ceux qui n'ont pas saisi le sens de ce renouvellement spirituel, ceux qui, prétendant l'appliquer, le sabotent, ceux qui s'en servent pour camoufler leur vieil esprit conservateur, paresseux et inerte, incapable de tout progrès véritable. Les plus dangereux ne sont pas tant les premiers, mais bien les derniers et ce sont surtout ceux-ci qu'il faut écarter de l'armée de demain et cela dans toutes les charges.

Esprit ancien, celui qui veut rajeunir les cadres de notre armée au moyen d'une limite d'âge, alors que cette guerre a abondamment prouvé que le nombre des années n'est un critère ni pour la sagesse, ni pour les capacités intellectuelle, ni encore pour les possibilités physiques. Esprit ancien encore, celui qui prétend, aujourd'hui déjà, réorganiser l'armée jusque dans ses plus petits détails au lieu de sérifier les questions, de commencer par les généralités et, surtout, par le haut. Esprit ancien, toujours celui qui ne voit pas ou ne veut pas voir que les qualités morales qui priment tout, que la lettre — et les règlements trop nombreux et touffus — tuent, tandis que seul, l'esprit permet de vivre. Esprit ancien, enfin, celui qui, en organisant, tient tout d'abord compte des questions personnelles et fait passer l'ancienneté avant les capacités.

On réclame des *hommes nouveaux*, c'est-à-dire *plus jeunes*, et on rappelle que dans les armées étrangères, les généraux

d'armée sont plus jeunes que nos commandants d'unité d'armée. Il serait vain de revenir à la question de la limite d'âge qui a été débattue, il n'y a pas si longtemps, aux Chambres et dans la presse. Rappelons-nous cependant que la guerre use rapidement et fortement les cadres supérieurs. D'autre part, n'oublions pas que les armées qui ont gagné cette guerre ont été créées pour cette guerre et que, forcément, l'augmentation brusque et considérable de leurs effectifs a provoqué un avancement très rapide des cadres. Et n'oublions pas non plus que dans la dernière période de la guerre, l'armée allemande a eu recours aux anciens généraux de la Reichswehr après que les jeunes généraux sortis du parti eurent, pour la plupart, échoué dans l'accomplissement de leur tâche.

Tous les hommes jeunes ne sont pas nécessairement animés d'un esprit nouveau et tous les officiers ayant dépassé la soixantaine ne sont pas des réactionnaires ou incapables de comprendre les jeunes, loin de là. Il ne manque pas d'exemples dans notre armée ; l'officier actif le plus âgé, le Général, n'a-t-il pas constamment fait preuve d'un esprit jeune et nouveau, lui auquel nous sommes, en grande partie, redevables du moral élevé avec lequel notre armée sort de ces six ans de mobilisation, lui qui est l'auteur principal de notre unité nationale pendant ces six mêmes années ? Ne nous a-t-il pas été, chaque jour, un modèle de tenue intellectuelle et physique ? N'a-t-il pas « tenu le coup » beaucoup mieux que bien d'entre nous, plus jeunes d'âge ? Et les commandants de corps actuels qui ont fait toute la mobilisation en qualité de commandants d'unité d'armée, ne nous sont-ils pas, eux aussi, des exemples de tenue intellectuelle et physique ? Et pourtant ne se sont-ils pas dépensés sans compter ?

C'est à eux que nous devons l'armée d'aujourd'hui. Et parce que le conflit armé a cessé en Europe et qu'ils ont atteint ou dépassé la soixantaine, ils devraient, tous, se retirer purement et simplement pour faire place aux jeunes ? Certes, la jeunesse est impitoyable ; place aux jeunes fut de tout temps

son cri de guerre dont la brutalité ne l'a jamais effrayée, dans la vie civile moins encore que dans la vie militaire. Mais ce n'est certainement pas là ce que veulent nos jeunes camarades ; l'épuration qu'ils demandent est davantage d'ordre intellectuel que physique. Certes, nous avons vu, au cours de ces périodes de mobilisation et même auparavant, maint officier supérieur, vieux ou jeune, timoré, interprétant les ordres et les règlements à la lettre, ne sachant trouver le vrai contact avec ses subordonnés, incapable de cette initiative spontanée qui caractérise le vrai chef et lui permet de prendre franchement et fièrement toutes les responsabilités de ses ordres. L'épuration courageuse et nécessaire faite au cours de ces six années par le Général a éliminé pas mal de chefs bien intentionnés, souvent doués, mais qui, à l'épreuve du service actif, se sont montrés des personnalités médiocres, incapables de se hausser à la hauteur des événements et de leur tâche.

Il va sans dire que tout officier, quel que soit son rang, qui n'a pas su remplir sa tâche au cours de ces six années d'état de guerre, ne peut être utilisé dans l'armée de demain. Mais de là à éliminer complètement tous les chefs de la fin de la guerre, il y a loin, car, il est nécessaire de le rappeler, il ne s'agit pas uniquement d'une question d'âge, mais de mentalité. Souvenons-nous que tous les chefs de notre armée actuelle ont passé six ans dans des postes de grandes responsabilités ; si cela les a peut-être usés, ils ont acquis beaucoup d'expériences dans le commandement comme dans l'instruction des troupes. Il s'agit là d'un capital d'ordre intellectuel précieux qui appartient au pays tout entier et qui doit être mis en valeur.

Si jeunesse savait et si vieillesse pouvait, dit le proverbe. Il faut donc allier la jeunesse « qui peut » à la vieillesse « qui sait ». Le problème n'est pas nouveau ; il a existé de tout temps et se présente, dans la vie civile, chaque fois que, dans une entreprise quelconque, la jeune génération monte et prend peu à peu, la place de l'ancienne. Quelle meilleure collaboration peut-il exister que celle qui associe un fils jeune et dans

toute sa force d'expansion à un père qui a derrière soi une carrière prospère, pour bien diriger le commerce ou l'industrie de famille ? Le fils, plein d'idées nouvelles, d'enthousiasme, voit ses témérités, ses exagérations tempérées par l'expérience, le calme et la sûreté d'affaires du père ; celui-ci est poussé en avant par l'enthousiasme de son fils, son esprit reste forcément mobile ; et tous deux doivent chercher à se comprendre, à se compléter, à s'adapter. De même dans notre armée, au lieu d'opposer la génération montante à celle qui descend, efforçons-nous de les associer dans un même effort pour conserver au pays une armée bien équipée et bien instruite.

De quoi s'agit-il ? En 1939, notre armée est partie à la garde des frontières après une période de réarmement et de rééducation intense de quelques années qui auraient dû réparer les erreurs d'après 1918, de cette longue période au cours de laquelle l'idéologie de la société des nations et du désarmement avait imposé à notre budget militaire un plafond beaucoup trop bas, cherchant même à supprimer et le budget et l'armée. Le réveil douloureux qui suivit nous permit, au prix de gros sacrifices, d'opérer un redressement qui n'était pas terminé en septembre 1939, mais qui fut, cependant, suffisant pour nous permettre d'échapper au sort des autres pays neutres qui, s'étant ressaisis trop tard ou pas du tout, durent subir l'envahissement. C'est pendant les six années de service que notre armée fut vraiment mise au point, tant matériellement que moralement, par un haut commandement *différent de celui du temps de paix*. Et maintenant, il va s'agir, dans le cadre d'une organisation du temps de paix, de poursuivre ce développement, pour faire bénéficier notre armée des expériences des armées belligérantes, tant au point de vue de l'armement et de l'organisation que de celui de l'instruction et de la mentalité.

Les belligérants ayant eux-mêmes besoin d'un certain temps pour condenser leurs expériences tactiques et techniques,

l'adaptation de notre armée, sa réorganisation, demandera un certain temps d'études et d'essais. Entre l'armée d'aujourd'hui et celle de demain, il y aura une période de transition qui durera quelques années. Ce seront les *années dangereuses*, pendant lesquelles nous devons, à tout prix, éviter une répétition des expériences malheureuses de 1918/1933, et nous rappeler constamment que les qualités morales d'une armée et de ses chefs l'emportent sur les qualités techniques et matérielles¹. Pendant cette période de transition, il faudra :

- que la génération descendante passe la main à la génération montante ;
- que l'armée de demain se crée, fasse suite à l'armée d'aujourd'hui.

Cette transition doit se faire sans heurt, elle doit être le résultat d'une collaboration étroite entre les deux générations.

Quels peuvent être les moyens pour atteindre ce but, pour obtenir une telle collaboration ?

La solution idéale eût été que le Général du temps de guerre devînt le Général du temps de paix, c'est-à-dire l'inspecteur de l'Armée, placé entre le chef du Département militaire et l'administration et la direction de l'Armée, cet inspecteur étant *au-dessus* du chef de Service de l'état-major, du chef de l'Instruction et des commandants de corps d'armée, exactement comme cela est le cas en temps de guerre, et contrairement à ce que prévoit l'arrêté de 1939. L'autorité incontestée du Général, son ascendant moral et sa grande popularité, auraient permis de mettre toutes les têtes sous le même bonnet et d'obtenir une transition parfaite entre l'armée d'aujourd'hui et celle de demain.

Le Général préfère se retirer après avoir rempli avec succès sa grande et lourde tâche. Nous le comprenons fort bien et le repos qu'il désire prendre a été bien gagné. Mais nous regrettons néanmoins que cette solution doive être écartée.

¹ Napoléon disait que le moral est au physique comme trois est à un.

A notre avis, il reste à choisir entre deux solutions :

Laisser, pendant la période de transition, les leviers de commande, c'est-à-dire en tous cas les trois postes supérieurs : inspecteur de l'Armée, chef du Service de l'état-major et chef de l'Instruction, à des chefs de l'ancienne génération qui auraient ainsi l'occasion de former leurs successeurs de la génération suivante ;

ou bien, remettre de suite ces leviers à la jeune génération et trouver le moyen de faire profiter cette dernière des expériences de la génération descendante.

Nous rejetons d'emblée la première solution, parce qu'elle offre trop d'occasions de frictions, d'opposition, de demi-mesures, alors qu'il faut absolument une collaboration franche et efficace, une construction parfaite et bien étayée. Cette solution ne pourrait jamais être qu'un provisoire ; nous venons de voir que la période de transition durera quelques années ; la génération descendante devrait donc ou bien s'en aller en cours de travail, ou bien rester jusqu'à l'achèvement du nouvel édifice, dont la construction pourra demander plusieurs années. On couperait ainsi les ailes aux officiers de la jeune génération et leur ferait perdre des années de travail précieuses. Une reconstruction doit être l'œuvre tout d'abord de ceux qui devront la gérer et l'habiter, et non pas de ceux qui, la construction à peine terminée s'en iront, laissant à d'autres le soin de la meubler et de s'y installer tant bien que mal, les constructeurs ayant adapté la nouvelle maison davantage à leur propres goûts et habitudes qu'aux besoins et aux intentions de leurs successeurs. A lui seul, le choix des collaborateurs directs des trois chefs supérieurs de l'armée soulèvera des questions personnelles épineuses et risque de ramener au pouvoir des officiers limogés pendant le service actif ou, encore, de rétablir la situation d'avant 1939, ce qui serait précisément la négation de l'esprit renouvelé de l'armée d'aujourd'hui et, presque, une provocation non seulement à l'égard de la jeune génération, mais de l'armée tout entière.

Nous sommes partisans de la seconde solution : remettre franchement et en toute confiance les leviers de commande aux officiers supérieurs capables — et ils ne manquent pas — de la jeune génération, et *élargir le cadre de la Commission de défense nationale*, en y faisant entrer, en plus des membres actuels — auxquels doit venir s'ajouter le chef de l'aviation — le Général, qui en deviendrait le vice-président, le chef de l'état-major de l'armée et les quatre commandants de corps actuels, sortant de charge.

Cette solution a l'avantage d'établir un état définitif et durable. La Commission de défense nationale conserverait, à l'avenir, parmi ses membres, un certain nombre de colonels commandants de corps sortant de charge et dont on désire utiliser encore les conseils et l'expérience. Elle permet de mettre au profit des jeunes chefs toute la carrière de leurs aînés et cela sans une subordination impliquant des heurts et des oppositions, mais par une véritable collaboration. Enfin, elle permet à la jeune génération de donner toute sa mesure tout en excluant les exagérations, la Commission de défense nationale jouant le rôle modérateur d'un Sénat.

Nous en arrivons forcément, pour que l'étude de la question soit complète, à traiter la question du haut commandement et de son organisation. Nous sommes, en réalité, ramenés aux années d'avant-guerre et aux discussions concernant le *Général du temps de paix*. Tandis que l'armée et le peuple, dans leur ensemble, demandaient un inspecteur de l'armée supérieur aux autres hauts fonctionnaires militaires, général désigné pour le cas de guerre, le chef du Département militaire et l'administration de l'armée s'y opposèrent. En 1939, nous avons, il est vrai, eu le temps de nommer un général et celui-ci put, à la hâte, établir son plan d'opération et le faire exécuter. Il semblerait donc que le peuple et l'armée ont eu tort et que leurs craintes étaient vaines. En examinant la question de plus près, on s'aperçoit bien vite qu'il n'en est pas ainsi. Si, en

septembre 1939, au lieu d'attaquer la Pologne, les Allemands avaient marché vers l'ouest, ni la nomination du général, ni les plans d'opération n'auraient pu se faire à temps. Pendant toutes ces années de guerre, la valeur du facteur temps a constamment augmenté, les attaques brusquées se sont succédées. De prochains conflits seraient encore plus subits et rapides, de sorte que septembre 1939 doit être considéré, de notre point de vue, comme l'exception qui confirme la règle. Le général désigné dès le temps de paix est une nécessité pour nous et cette fonction n'est pas du tout en opposition avec nos sentiments démocratiques, comme on a essayé de le prétendre. Pour s'en rendre compte, il suffit de penser au Général Guisan et à sa tenue parfaite à tous les points de vue ; ses prédécesseurs eux aussi ont fait leurs preuves sous ce rapport. Il n'y a donc aucune raison pour qu'il n'en soit pas de même à l'avenir d'un général désigné dès le temps de paix. Non seulement le général doit être choisi en temps de paix (rien n'empêche de faire ratifier le choix de cet officier par les Chambres si celles-ci ne veulent pas faire le sacrifice de cette prérogative), mais encore ses plans d'opération doivent être prêts et les commandants de corps d'armée orientés. Toutes choses qui demandent un certain laps de temps et ne peuvent plus se faire dans le cadre d'une attaque brusquée que nous devons considérer maintenant comme le cas normal, et en aucun cas elles ne peuvent s'improviser.

La loi fédérale du 22 juin 1939 doit donc être révisée, elle aussi, et cela dans le sens indiqué. Cette correction est-elle urgente ? Nous ne le croyons pas et estimons qu'elle doit rentrer dans le cadre de la réorganisation de l'armée. Mais l'armée de demain doit absolument posséder son commandement en chef désigné dès le temps de paix.

Colonel ANDEREGG.
